

pêcheurs et à de vastes projets de mise en valeur et de recherches. D'autres mesures d'aide à l'industrie, comportant un partage des frais relatifs à de tels projets entre les gouvernements fédéral et provinciaux, ont été appliquées aux termes de la «loi sur le développement de la pêche» adoptée en 1966 (voir p. 655).

## Section 2.—Pêche de commerce et mise en marché, 1965

En 1965, le volume et la valeur des prises débarquées, ainsi que les exportations et les recettes des pêcheurs ont touché des chiffres sans précédent. Les pêches commerciales du Canada, industrie qui a aidé aux premières initiatives au chapitre du développement de la civilisation en Amérique du Nord, demeurent une source précieuse d'aliments et d'autres produits pour les marchés intérieur et extérieur et procurent à de nombreux Canadiens un robuste et rémunérateur moyen de subsistance. Les répercussions socio-économiques de cette industrie sont, bien entendu, de la plus haute importance dans les régions côtières ou lacustres où pêchent constamment quelque 80,000 pêcheurs, dont le nombre n'a pas beaucoup varié durant la dernière décennie. Le nombre de personnes, 15,000 environ, employées dans les usines de traitement du poisson a de même très peu varié.

Fondée sur la morue, le hareng, le saumon et le homard,—produits en grande demande sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Europe,—l'industrie de la pêche au Canada, au milieu des années 1960, profite des avantages d'une technologie avancée et d'un accroissement des investissements dans l'outillage nécessaire à la pêche et au traitement du poisson. En 1965, la valeur marchande de tous les produits de la pêche a surpassé les 300 millions de dollars pour la première fois, ce qui, ajouté à des expéditions de 213 millions, chiffre sans précédent, situe le Canada en seconde place après le Japon, comme pays exportateur de poisson. Des prises de toutes les espèces de la faune marine formant un total de 2,400 millions de livres, chiffre jamais atteint auparavant, ont, suivant une estimation, rapporté aux pêcheurs 153 millions de dollars. Ces chiffres ont été atteints en dépit d'une âpre concurrence de la part d'autres pays pêchant dans les mêmes eaux et utilisant des bateaux à moteur plus puissants et plus lourdement mécanisés. Cependant, un programme de construction et de mécanisation de bateaux de pêche est en cours au Canada, qui fera disparaître bientôt ce désavantage dont souffre le pêcheur canadien.

En général, l'année 1965 a été bonne pour les pêcheurs de commerce. Tant en quantité qu'en valeur, l'augmentation sur 1964 a été de 3 p. 100 environ, bien qu'elle n'ait pas profité à tous les secteurs de l'industrie. En Colombie-Britannique les quantités débarquées ont été inférieures à celles de 1964, mais sur la côte atlantique les résultats ont été très bons. Il n'y a pas eu de changements importants dans les pêches en eau douce.

La pêche du saumon en Colombie-Britannique n'a produit que 86 millions de livres, une des prises les plus faibles enregistrées jusqu'ici, et la mise en conserve du saumon a donné 913,000 caisses au regard de 1,255,000 l'année précédente. Le seul point important dans la pêche du saumon a été l'utilisation de la ligne traînante pour la pêche du saumon argenté (coho). Les débarquements de flétan ont été légèrement inférieurs à ceux de 1964 mais les prix versés aux pêcheurs ont été en moyenne de 34 cents la livre, chiffre sans précédent et la valeur débarquée a atteint un sommet jamais encore déclaré, soit \$12,600,000. Les prises de harengs durant l'année ont fléchi de 12 p. 100 par rapport à 1964, mais les recettes accrues des pêcheurs ont augmenté légèrement la valeur des débarquements au regard de l'année précédente. Une grève des pêcheurs de harengs durant un mois et demi au début de la saison d'hiver a contribué au fléchissement de la production. La pêche des poissons de fond autres que le flétan a continué de s'étendre en 1965; la quantité débarquée a été de 39 millions de livres, avance de 30 p. 100 sur l'année précédente.